

CONSEIL MUNICIPAL du 09 SEPTEMBRE 2022

Liste des délibérations

Date de la convocation : 03 septembre 2022

Conseillers en exercice	15
Conseillers présents	11
Pouvoirs	3

L'an deux mille vingt-deux, le neuf septembre à vingt-heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, en Mairie – salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Thierry MICHAL, Maire

Présents : T Michal – V Gelas - N Feltrin – B Doucet-Bon - P Brunel - JM Gimaret - B Sainclair - F Serrurier - L Wyncarczyk – B Monel – M Chaube

Excusés : F Imbert (pouvoir à JM Gimaret) – C Beguet (pouvoir à T Michal) – C Feltrin (pouvoir à N Feltrin) – S Chartier

Absent :

Quorum : 11/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Monsieur Philippe BRUNEL est désigné secrétaire de séance.

oooooOOOooooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

oooooOOOooooo

Délibération n° 2022/09/01 – Ouverture d'une ligne de trésorerie – **Approuvé à l'unanimité**

Délibération n° 2022/09/02 – Extension des locaux et rénovation thermique du bâtiment existant de l'école : autorisation de signer le marché de maîtrise d'œuvre – **Approuvé à l'unanimité**

Délibération n° 2022/09/03 – Restaurant scolaire : modification du règlement intérieur – **Approuvé à l'unanimité.**

Le Maire,
Thierry MICHAL

